

Dys-positif : le lycée se dys-tingue !

QUOI?

C'est innovant!

Les élèves porteurs de trouble(s) des apprentissages peuvent intégrer une des 2 classes de seconde dans laquelle ils sont dispensés d'enseignements exploratoires : 3 heures par semaine ils sont pris en charge par 3 professeurs de la classe (3X1 h) en groupe de 7 à 10 élèves afin d'aborder autrement leur scolarité. Il s'agit de partir des besoins spécifiques de l'élève que celui-ci peut clairement exprimer au lycée. Après un travail de revalorisation à partir du bilan de ses atouts, l'enseignant propose à l'élève : des outils spécifiques qui vont l'aider à comprendre les attentes du lycée, des supports pédagogiques différenciés et variés, la mise en place d'indices récupérateurs qui vont faciliter la mémorisation, une aide à la gestion de l'organisation de son travail, des temps d'expression – surtout orale – dédiés, des points d'étapes réguliers, une pédagogie de projet où chacun est directement acteur et responsable de l'avancée du groupe. La salle aménagée favorise leur concentration.

Thème

- Confiance
- Bien-être
- Climat scolaire
- École inclusive

Dispositif

Classes à horaires aménagés

Matières

- Mathématiques,
- Histoire-géographie,
- LV1 (anglais ou espagnol).

Compétences

- Des méthodes et outils pour apprendre autrement, pour mieux gérer son temps, pour mieux s'organiser.
- Des postures qui favorisent la concentration et la mise en activité.
- Exprimer en langue française à l'oral, à l'écrit et par une gestuelle liée au discours des arguments qui structurent la démarche intellectuelle.
- A travers la mise en place d'enseignements collaboratifs, permettre à l'élève de rendre compte autant de sa compréhension que de sa capacité à restituer celle-ci, particulièrement en mathématiques (langages spécifiques), en langue étrangère et en histoire-géographie (appréhensions et représentations du monde et des sociétés dans l'espace et dans le temps).



Dys-positif : le lycée se dys-tingue !

QUI ?

C'est innovant !

Le « dys-positif » est innovant en raison de l'adhésion volontaire de chacun des acteurs qui y participent :

- Les élèves acceptent le contrat qui les lie aux autres acteurs en adhérant de leur propre chef au dys-positif. Les pédagogies différenciées partant spécifiquement des besoins de chacun ne peuvent exister que par le rôle actif de l'élève qui co-crée en conscience son parcours de lycéen avec ceux qui l'encadrent.
- Les familles participent au choix d'adhérer au projet avec leurs enfants : soulagées du relais pris par le lycée dans le cadre d'un accompagnement qui va bien au-delà du simple aspect disciplinaire, elles répondent davantage aux attentes des enseignants en terme de continuité de « bonnes » pratiques entre le lycée et la maison (organisation, gestion du travail personnel, dialogue) et investissent cet espace que le projet leur offre.
- Les professeurs, volontaires, ont posé en postulat l'empathie, la bienveillance, l'écoute de chacun comme les bases de ce rapport de confiance qui va pouvoir s'installer pour révéler, consolider et bâtir des connaissances, des savoir-faire et des savoir-être. Tous acceptent la charge de travail supplémentaire qu'impose la pédagogie différenciée, dans le souci de faire progresser à leur rythme, tous les élèves. Chacun fait preuve d'une grande disponibilité, d'une capacité à travailler en équipe, et à construire ensemble des pistes d'orientation réfléchies autour de la personnalité de chaque élève.
- L'administration, facilitante, permet aux élèves intégrant le dys-positif de bénéficier d'un emploi du temps harmonieux, de salles de travail équipées et conviviales, d'une proximité d'écoute et d'attention immédiate si nécessaire.

Le professeur à l'initiative du projet sort de sa posture traditionnelle en élargissant ses domaines d'implication au sein de l'établissement et auprès des familles.

- Comme « porteur de projet » :
Il va participer activement avec le CPE à la constitution des classes en amont (en fin d'année n-1) : il contacte les parents des élèves sortant de troisième ayant déjà bénéficié d'aménagements particuliers en lien avec une reconnaissance d'un ou des troubles des apprentissages au collège, leur présente le « dys-positif », répond à leurs questions, éventuellement les rencontre avec l'élève ou les met en lien avec des parents dont les enfants ont déjà bénéficié de cet accompagnement. Il organise avec le proviseur-adjoint et le professeur principal de la classe, 3 rencontres annuelles avec les parents (pour les élèves de seconde) et peut être amené à rencontrer l'orthophoniste, l'ergothérapeute ou le médecin qui assure le suivi de l'élève. Il anime, chaque trimestre, avec le proviseur-adjoint, une réunion des équipes pédagogiques investies dans le projet. Il entraîne dans une pédagogie de projet interdisciplinaire les collègues qui le souhaitent autour de la mise en œuvre d'actions concrètes ayant un retentissement sur l'ensemble de l'établissement afin de valoriser (à l'échelle du lycée) l'implication des élèves des deux classes de seconde engagées dans le projet (la première année organisation de la journée mondiale de la paix autour des 80 ans de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ; la seconde année création d'un potager biologique au sein du lycée ; la troisième année lancement de l'opération zéro déchet).
- Comme « référent » :
Il va présenter, sous l'impulsion du Proviseur, le projet à l'ensemble des personnels (lors de la journée de rentrée), proposer un vade-mecum de présentation des principaux troubles des apprentissages dont peuvent être porteurs les élèves, recenser des sites, ouvrages, articles, vidéo, pouvant éclairer ceux qui souhaitent l'être davantage sur le sujet. Il recense dans un tableau récapitulatif diffusé à l'ensemble des équipes les principales préconisations pédagogiques à mettre en œuvre dès la première heure de cours avec les élèves concernés, en fonction du/des trouble(s). Il propose à chacun des collègues des fiches de suivi régulier dont il fera la synthèse. Il recense et participe à diffuser toutes les « bonnes » pratiques, outils, qui peuvent soutenir les élèves dans leur quotidien.

Dys-positif : le lycée se dys-tingue !

L'équipe

- Les associations de parents
- Le vice-rectorat
- Les intervenants extérieurs qui nous aident à animer le projet interdisciplinaire annuel

Participants

Nombre d'académies	1
Nombre d'établissements	1
Nombre de classes	3
Nombre d'élèves	21
Nombre d'enseignants	5
Nombre de partenaires autres	4

OÙ?

C'est innovant!

L'action a lieu au lycée Lapérouse de Nouméa, établissement d'enseignement général et technologique qui accueille 1 800 élèves de la seconde au BTS. Il est à ce titre un des plus importants lycées nationaux de France où la prise en charge quasi-individuelle des élèves ne peut s'effectuer sans aménagement spécifique.

Elle est innovante dans ses modalités, dans un territoire où il existe moins d'accompagnement qu'en métropole pour les élèves porteurs d'un trouble des apprentissages : pas de PAP (projet d'accompagnement personnalisé), pas localement de matériel adapté à disposition des familles, peu de structures d'accueil, d'écoute et de ressources pour les élèves concernés.

La prise en charge principale se fait en seconde (2 classes actuellement), puis le suivi individualisé des élèves se poursuit jusqu'au baccalauréat.

POURQUOI?

Problème

Après avoir eu en charge tous les niveaux et séries du lycée, la référente s' étonnée de la prévalence d'élèves porteurs de trouble(s) des apprentissages dans les séries STMG (jusqu'à 8 dans une même terminale composée pourtant de façon aléatoire). En 2017, elle décide d'établir avec la vie scolaire un « diagnostic » : le lycée compte alors 80 élèves recensés comme porteurs de trouble(s) des apprentissages.

Après consultation de leurs dossiers, il apparait que la grande majorité d'entre eux n'ont pas réellement choisi leur orientation mais qu'il s'agit d'un passage par défaut. Les trois-quarts n'ont pas bénéficié d'aménagements pédagogiques qui auraient pu les encourager dans l'épanouissement de leur scolarité et aucun d'entre eux, même si la demande se trouvait dans leur « APTA » n'avait bénéficié d'un réel tiers-temps lors des évaluations en dehors du baccalauréat d'essai. Aucun type d'évaluation différenciée n'avait été mise en œuvre. De fait, ces élèves étaient discriminés.

Dys-positif : le lycée se dys-tingue !

Indicateur

Plus une classe comporte d'élèves à besoin pédagogique spécifique, plus, si cette demande n'est pas contentée, la démotivation est grande chez les élèves, qui, du fait de ne pas être reconnus ou entendus dans leur différence, peuvent participer à dégrader le climat scolaire. Souvent, un trouble des apprentissages est accompagné de difficultés de concentration, ou d'une agitation particulière que l'enseignant peut et doit aider à maîtriser ou à canaliser. Si la prise en charge fait défaut, l'élève peut vite être en situation de « perturbateur » et se complaire dans un rôle qu'il endosse alors malgré lui. Être reconnu dans ses différences tout en participant à une cohésion de classe permet l'épanouissement de chacun.

Inspirations

- « Histoires 2 comprendre les dys », collectif d'auteurs avec le concours de la FFDYS et son comité scientifique. Ce livret a été réalisé pour la journée nationale des dys en 2008. Chaque situation de trouble y est illustrée par des exemples concrets qui permettent d'approcher les difficultés des "dys" pour mieux les cerner. En début d'année lorsque la référente présente le "dys-positif" à l'ensemble de la classe, elle utilise ce support pour sensibiliser les élèves à la nécessité d'équité vis à vis de ceux qui portent ces troubles.
- « Comment améliorer le parcours de santé d'un enfant avec troubles spécifiques du langage et des apprentissages ? » Haute autorité de la santé, 2018. En plus de fournir une fiche succincte à destination de l'enseignant, l'article permet de mesurer la nécessité des adaptations plus ou moins lourdes dans le quotidien de l'enfant, qui n'est pas qu'un élève.
- Conférences, rencontres, séminaires.
- Rencontre avec la coordinatrice pédagogique du « cartable fantastique », octobre 2019. C'est une association qui possède un site internet proposant des outils pour les élèves mais dont les enseignants peuvent se servir en préparant des cours utilisant des polices, couleurs, mise en page plus adaptées aux élèves "dys". Leur présidente, Caroline HURON, chercheuse à l'Inserm, propose de nombreuses pistes à travers des conférences qu'elle anime dont « dys moi tout ».
- Autres fiches Innovathèque.



QUAND?

Calendrier

Depuis février 2018.

Dys-positif : le lycée se dys-tingue !

COMMENT ?

Mise en oeuvre

Aujourd'hui (février 2020), 35 élèves sont concernés par ce projet et accompagnés de la seconde à la terminale.

Moyens

90 HSE pour 2 classes de seconde, 45 HSE pour le suivi en première et terminale.
Total annuel : 135 HSE.

BILAN

Méthode

- Auto-évaluation par l'équipe pédagogique.
- Évaluation interne à l'éducation nationale.
- Autre évaluation (associations, consultants...), retour des parents d'élèves.

ET APRÈS ?

À retenir

Le principal effet est de permettre à ces élèves un véritable épanouissement de leur scolarité et d'effectuer de vrais choix d'orientation.

Suites

L'action n'a pour l'heure jamais été diffusée. Sa diffusion permettrait sans doute à des élèves porteurs de troubles des apprentissages ne relevant pas d'une inscription au lycée Lapérouse de bénéficier de cet accompagnement dans le cadre d'une dérogation ; et à d'autres établissements de s'emparer du projet -y compris de l'améliorer- afin de le faire vivre auprès d'autres collègues, d'autres élèves.